

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GCGJ

Événement :	sortie latérale de piste et collision avec un obstacle pendant une remise de gaz avant l'atterrissage.
Cause probable :	maîtrise insuffisante de l'aéronef.

Conséquences et dommages :	pilote blessé, aéronef détruit.
Aéronef :	avion Cessna 210 N "Centurion".
Date et heure :	samedi 17 mai 2003 à 12 h 30.
Exploitant :	privé.
Lieu :	AD Talmont-Saint-Hilaire (85) "Vendée Air-Park" (privé), piste 22 revêtue, 852 x 12 m.
Nature du vol :	voyage.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote, 65 ans, PPL de 1975, IR de 1981, 2700 heures de vol dont environ 700 sur le type, 9 dans les trente jours précédents.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le site de l'accident : vent 200° / 12 à 14 kt, rafales 30 kt, visibilité 10 km, pluie, OVC entre 1 000 et 2 000 pieds, température 15 °C, QNH 1 013 hPa.

Circonstances

Le pilote décolle de l'aérodrome de Toulouse Lasbordes en régime de vol IFR. Il prévoit d'effectuer une percée sur l'aérodrome de La Rochelle et de poursuivre ensuite son vol en VFR jusqu'à l'aérodrome privé de Talmont-St-Hilaire pour rejoindre un rassemblement de pilotes.

Il explique qu'il effectue une première recherche de cet aérodrome qu'il ne connaît pas, sans succès. Il décide de revenir atterrir à La Rochelle. Pendant cette escale, il tente de louer une automobile pour rejoindre Talmont, en vain. Il redécolle en régime de vol VFR à destination de cet l'aérodrome. Après un passage à la verticale de la piste, il rejoint la branche vent arrière de la piste 22. Il effectue l'approche finale à 70 nœuds avec un cran de volets. Il ajoute que juste avant le toucher, une rafale de vent le déporte sur la droite de la piste. Afin d'éviter que la roue droite ne touche le sol en dehors de la surface revêtue, il décide de remettre les gaz. L'avion atterrit sur le train principal au seuil de piste puis sa trajectoire diverge d'un trentaine de degrés par rapport à l'axe de piste. Il percute violemment une haie dans laquelle il s'immobilise.

Le pilote ajoute qu'il a l'habitude d'effectuer des vols en IFR et qu'il consacre peu de temps aux exercices de maniabilité. Il pense que sa fatigue accumulée les jours précédents l'accident a contribué à l'accident.